Monsieur le Maire
Mairie de Prades-le-Lez
Rue de la Ducque
34730 Prades-le-Lez

Prades-le-Lez, le 10 Janvier 2016

Objet : bassins Coste Rousse – inondations octobre 2014

Monsieur le Maire,

Suite aux événements pluvieux des 6 et 7 octobre 2014, des riverains du lotissement des forsythias ont subi des inondations issues d'écoulements venant du dernier (le plus en aval) des bassins de rétention de Coste Rousse. Informés du problème par des riverains, les conseillers du groupe « Une Energie Nouvelle pour Prades-le-Lez » ont posé en conseil municipal une question relative au traitement de cette question, compte tenu de l'évidence du problème de dimensionnement des ouvrages et de la nécessité d'y répondre par des aménagements appropriés. Comme indiqué par le directeur général des services lors du conseil municipal, la SERM dispose du dossier de dimensionnement des ouvrages et a pu nous le mettre à disposition. La note ci-jointe présente l'analyse qui en a été faite par un spécialiste.

Nous avons noté que des travaux avaient été réalisés durant l'été 2015 (construction d'un muret en aval du déversoir). Ces travaux, même s'ils permettent de réduire les risques de ruissellement vers les jardins inondés en 2014, posent néanmoins des questions relatives à l'évacuation des débits de surverse par les fossés collecteurs. De manière plus générale, le retour d'expérience des événements d'octobre 2014 amène à s'interroger sur les règles de dimensionnement de tels bassins, en particulier vis-à-vis des événements extrêmes.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos cordiales salutations.

B. Plez
Président de l'association « Une Energie Nouvelle pour Prades-le-Lez »
300 rue des Erables
34730 Prades-le-Lez

Copie : les riverains du lotissement des forsythias ayant sollicité le groupe « Energie Nouvelle »